

RESEARCH OUTPUTS / RÉSULTATS DE RECHERCHE

Recension de l'ouvrage : "La fabrique des vieillissements" de MOULART, Thibaut, MOULIN, Madeleine,(dir.), Revue de l'Institut de Sociologie, Bruxelles, ULB, 2009, vol. 2008/1-4, 238p.

Evrard, Albert

Published in:

Revue belge de sécurité sociale

Publication date:

2008

Document Version

le PDF de l'éditeur

[Link to publication](#)

Citation for pulished version (HARVARD):

Evrard, A 2008, 'Recension de l'ouvrage : "La fabrique des vieillissements" de MOULART, Thibaut, MOULIN, Madeleine,(dir.), Revue de l'Institut de Sociologie, Bruxelles, ULB, 2009, vol. 2008/1-4, 238p. Concernant "la fabrique du vieillissement" "over de vergrijzingsfabriek" In Revue Belge de Sécurité Sociale, 2010/02', *Revue belge de sécurité sociale*, VOL. 1-4, p. 311-312.

General rights

Copyright and moral rights for the publications made accessible in the public portal are retained by the authors and/or other copyright owners and it is a condition of accessing publications that users recognise and abide by the legal requirements associated with these rights.

- Users may download and print one copy of any publication from the public portal for the purpose of private study or research.
- You may not further distribute the material or use it for any profit-making activity or commercial gain
- You may freely distribute the URL identifying the publication in the public portal ?

Take down policy

If you believe that this document breaches copyright please contact us providing details, and we will remove access to the work immediately and investigate your claim.

CONCERNANT « LA FABRIQUE DES VIEILLISSEMENTS »

PAR **ALBERT EVRARD**

s.j., chercheur, Faculté de droit, F.U.N.D.P.-« Académie Louvain »

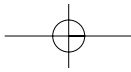
Thibault Moulart et Madeleine Moulin (dir.), La fabrique des vieillissements, in *Revue de l'Institut de Sociologie*, Bruxelles, Université Libre de Bruxelles, vol. 2008/1-4, 238 p., 2009

Il est aisé d'entrer dans la dernière livraison de la Revue de l'Institut de Sociologie, aussi n'est-ce pas le regard d'un sociologue qui souligne différents éléments mais celui d'un juriste intéressé à la thématique du vieillissement des personnes humaines

Prenant l'ampleur d'un vaste champ de « (...) *la gestion des âges au travail et dans l'emploi* » (p.14), la revue arrive à point nommé dans un contexte de transformation continue de la composition de la population par tranche d'âge. Tous les auteurs s'inscrivent dans un champ de question lié à l'évolution du monde du travail. Un monde où devient lancinant le débat sur le « maintien au travail » des personnes approchant de la fin de carrière, dans une optique prônant un « vieillissement actif » et sans que les réponses données actuellement fassent l'unanimité.

Douze contributions forment ce volume. Elles présentent dans un langage clair de multiples angles d'observation (sociologie, anthropologie, économie, démographie, droit) des liaisons nombreuses existant entre le vieillissement et le travail. Et ceci, à différents niveaux de réflexion et d'enquête (le niveau macroéconomique, celui des politiques sociales, celui des expériences locales d'entreprises, celui des témoignages individuels et celui des normes du travail et des régimes de « retrait » du temps contractuel, statutaire ou légal du travail) et dans différents espaces européens ou étatiques (Belgique, France, Canada, Finlande).

Se voulant un outil de réflexion organisée et de recherche, la revue a visiblement encouragé les auteurs à fortement annoter leurs développements. L'ensemble fournit des références récentes relatives à la situation des travailleurs vieillissants et à l'évolution de leur milieu et de leurs conditions de travail; à l'ergonomie; aux politiques socio-économiques de la vieillesse et au rôle de l'Etat; aux formes de discrimination (femmes-hommes ; travailleurs âgés- autres travailleurs); aux dispositions légales nationales ou européennes; à la réflexion menée au sein de l'OCDE sur ces questions.



Différents aspects semblent cependant peu présents. Soit que les auteurs le constatent. Ainsi, il y a peu de développement portant sur les compétences et la motivation au travail des travailleurs vieillissants. Soit qu'il ait été jugé prématuré de les traiter. C'est le cas de la situation des travailleurs indépendants et des membres de la fonction publique (administrations, armée, enseignement, etc) ou du rapport entre l'allongement de la durée de la vie et la transformation de la durée de la vie au travail.

Enfin, de manière générale, si à partir de la dimension du travail, certes importante, il y a « *articulation avec d'autres volets de la vie de la personne* » (p.30), le même exercice ne gagnerait-il pas à être tenté à partir d'une ou plusieurs autres dimensions vitales de la personne -telle que la vie bonne ou la paix, l'amour ou la sagacité, par exemple- et leur articulation avec le volet travail? Et faut-il tenter cela à partir d'une conception de l'individu premier et autonome qui prétendrait décider d'entrer ou non en relation, ou à partir de l'être en relation qu'est l'individu nécessairement ? Un être de relations qui serait présent dans le travail comme dans d'autres domaines ? Alors, les articulations seraient, sans doute, autres et le travail ne serait peut-être plus pensé comme étant au centre de la personne. Au fond, la « *centralité du travail* » est-elle si « *évidente* » que cela (p.32) ?

